

République Française
Département
Nièvre

Extrait du registre
des délibérations de la commune d' Arzembouy
séance du 12/08/2016

L'an 2016 et le 12 Août à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie sous la présidence de HAGHEBAERT Raphaël Maire.

M. HAGHEBAERT Raphaël, Maire, Mme : PASSUELLO Danielle, MM : DELMOTTE William, LOISON André, PIERI Patrick

Excusé: BRETON Franck procuration HAGHEBAERT Raphaël

Secrétaire de séance : DELMOTTE William

réf : 2016/19 : PROJET DE PERIMETRE NOUVEL ETABLISSEMENT PUBLIC
FUSION DES COMMUNAUTES DE COMMUNES

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet de périmètre du nouvel établissement de coopération intercommunale à fiscalité propre issu de la fusion des communautés de communes des Bertranges à la Nièvre, du Pays Charitois, Entre Nièvres et Forêts et le rattachement de la commune de Poiseux,

après en avoir délibéré le conseil municipal accepte celui-ci

A l'unanimité (pour : 6 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2016/20 : PROJET DE DISSOLUTION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D ELECTRICITE ET D EQUIPEMENT DE VARZY (SIEE)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet de dissolution du syndicat intercommunal d'électricité et d'équipement de Varzy

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte celui-ci

A l'unanimité (pour : 6 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2016/21 : BAIL CHAUMES COMMUNALES

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, que suite au décès de madame NICOLLE, il est nécessaire de modifier le bail de location des chaumes communales

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipale décide que le bail sera établi au nom de sa fille madame NICOLLE PINTO Valérie pour un montant de 200 €/ hectare à compter du 01/11/2015 , il sera précisé dans le bail une clause d'accessibilité au jardin du presbytère.

A l'unanimité (pour : 6 contre : 0 abstentions : 0)